

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023

Ordre du jour :

- 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023**
- 2. Explications et discussion quant au mode de fonctionnement de la Commission des Pétitions**
- 3. Validation des signatures de la pétition publique 2856 - Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet! Fir datt d'Verhandlungen iwwee Ännerungen un den Internationale Gesondheetsvirschrëfte direkt gestoppt ginn.**
Validation des signatures de la pétition publique 2809 - Aide-soignanteë sollen fir déi Aarbecht déi si am Alldag leeschten, deementspreechend bezuelt ginn.
- 4. Adoption de l'Addendum**
- 5. Analyse des demandes de pétition publique reformulées, des demandes de pétition publique précédemment placées en suspens, de la demande de pétition publique pour laquelle une recherche a été demandée, des nouvelles demandes de pétition publique ainsi que des nouvelles demandes de pétition ordinaire**
- 6. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. André Bauler, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Marc Goergen, M. Fred Keup, Mme Mandy Minella remplaçant M. Gilles Baum, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Meris Sehovic, M. David Wagner

Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, M. Paul Galles, M. Max Hengel

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

2. Explications et discussion quant au mode de fonctionnement de la Commission des Pétitions

Madame la présidente, Francine Closener, fait état d'une note explicative qui a été fournie aux membres de la Commission des Pétitions en amont de la première réunion sous la présente législature. Cette note, qui est principalement destinée aux nouveaux membres de la Commission, détaille le fonctionnement de la Commission des Pétitions. Madame la présidente souhaite particulièrement attirer l'attention des membres de la Commission sur le fait que la décision de la recevabilité de la pétition ne constitue pas un jugement de valeur quant à la demande qui y est exprimée, mais se borne à vérifier que les critères de recevabilité sont respectés.

Notant qu'il n'y pas de questions, Madame la présidente, Francine Closener, propose deux mesures visant à améliorer la qualité rédactionnelle des pétitions. En premier lieu, il s'agit d'ajouter un correcteur automatique au formulaire de dépôt de pétition sur le site Internet www.petitions.lu lorsque ce dernier sera mis à jour. En deuxième lieu, il s'agit d'inclure, dès à présent, une liste des écrivains publics au Luxembourg sur ce même site Internet afin que les pétitionnaires puissent, en cas de besoin, solliciter de l'aide pour la rédaction de leur pétition. L'ensemble des propositions susmentionnées est adopté à l'unanimité par la Commission des Pétitions.

3. Validation des signatures de la pétition publique 2856 - Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet! Fir datt d'Verhandlungen iwwer Ännerungen un den Internationale Gesondheitsvirschräfte direkt gestoppt ginn.

Validation des signatures de la pétition publique 2809 - Aide-soignanteë sollen fir déi Aarbecht déi si am Alldag leeschten, deementspriechend bezuelt ginn.

La Commission procède d'abord à la validation des signatures de la pétition publique 2856 :

Pétition publique 2856 - Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet! Fir datt d'Verhandlungen iwwer Ännerungen un den Internationale Gesondheitsvirschräfte direkt gestoppt ginn.

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	4846
(APRÈS la suppression de 373 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4846
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	113 = 2,33 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	4733

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 2856 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au débat.

La Commission procède ensuite à la validation des signatures de la pétition publique 2809 :

Pétition publique 2809 - Aide-soignanteë sollen fir déi Aarbecht déi si am Alldag leeschten, deementspriechend bezuelt ginn.

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	4678
(APRÈS la suppression de 93 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4678
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	105 = 2,24 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	4573

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 2809 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au débat.

Échange de vues

Madame la députée, Corinne Cahen, se demande si la validation des signatures est une formalité ou bien si la Commission pourrait contester les signatures. Madame la présidente, Francine Closener, indique que dans la mesure où la validité des signatures a déjà fait l'objet d'un contrôle par le service administratif, il est uniquement question de constater formellement le nombre de signatures valides.

Madame la députée, Corinne Cahen, fait savoir, que par le passé, des membres du gouvernement ont estimé que les débats publics auxquels ils étaient invités portaient parfois sur des pétitions extrêmement similaires, sinon quasi identiques. Madame la présidente, Francine Closener, répond qu'il revient à la Commission des Pétitions de rendre un avis sur la recevabilité des pétitions et de bien veiller à faire respecter le délai de carence d'un an, conformément à l'article 166 du Règlement de la Chambre des Députés. En outre, la présidente propose, au vu nombre important de pétitions ayant récemment atteint le seuil des 4.500 signatures valides, d'organiser deux débats publics sur une même matinée. Cependant, elle estime qu'il faut d'abord laisser un peu de temps aux ministres pour se familiariser avec leur portefeuille ministériel avant d'organiser des débats publics.

4. Adoption de l'Addendum

34 Validations de signatures (seuil des 4.500 signatures non atteint)

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

Pétition publique 2814 - *Ne plus exiger le suivi de leçons théoriques pour les détenteurs d'un permis AM souhaitant obtenir le permis A*

Signatures : 14

Doublons : 0

Pétition publique 2815 - *Réduction de la Puissance des Voitures jeunes Conducteur a 110 KW respectif 150 CV pendant 2 ans*

Signatures : 62

Doublons : 4

Pétition publique 2817 - *Une modification de la constitution pour réglementer l'accès des candidats sur les listes citoyennes*

Signatures : 17
Doublons : 0

Pétition publique 2819 - *Dash-Cams sollen erlaubt ginn an och als Beweis kënne benotzt ginn*
Signatures : 353
Doublons : 9

Pétition publique 2821 - *Wahlpflicht ofschafen.*
Signatures : 141
Doublons : 2

Pétition publique 2823 - *Pour améliorer les conditions d'hygiène et de santé des chauffeurs de bus, chaque arrêt considéré comme Terminus doit disposer d'une Toilette, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.*
Signatures : 592
Doublons : 14

Pétition publique 2845 - *Den groussen Camions Führerschein soll een schon ab 18 machen kennen*
Signatures : 9
Doublons : 1

Pétition publique 2846 - *Schaffung eines Männerhauses*
Signatures : 64
Doublons : 0

Pétition publique 2849 - *Pour une modification de la facturation des frais de garde d'enfants dans les crèches privées en cas d'absence de l'enfant*
Signatures : 151
Doublons : 4

Pétition publique 2850 - *TUNINGSCENE: Eng Platz oder Streck kreien fir sech auszotoben*
Signatures : 673
Doublons : 3

Pétition publique 2858 - *FÜHRERSCHÄIN B op 4,25 T hiewen*
Signatures : 813
Doublons : 25

Pétition publique 2860 - *Interdire de fûmer dans les véhicules en roulant !*
Signatures : 117
Doublons : 3

Pétition publique 2863 - *Interdiction des pesticides à base de glyphosate sur tout le territoire luxembourgeois.*
Signatures : 478
Doublons : 16

Pétition publique 2864 - *Inciter le Gouvernement à ordonner aux dirigeants de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE) de réduire considérablement la marge bénéficiaire sur les prêts hypothécaires et d'augmenter la souplesse au niveau de l'octroi des prêts accordés aux particuliers et aux entreprises oeuvrant dans le domaine du logement.*
Signatures : 136
Doublons : 3

Pétition publique 2865 - *Autonomiser les jeunes esprits: introduire des méthodes d'apprentissage efficaces dans l'enseignement primaire! / Junge Köpfe stärken: Einführung effektiver Lernmethoden in der Grundschulbildung!*

Signatures : 170

Doublons : 3

Pétition publique 2874 - *Lehre und Forschung müssen in Luxemburg in einem freiheitlichen Rahmen gewährleistet sein.*

Signatures : 20

Doublons : 0

Pétition publique 2876 - *Vaccination FSME remboursé par la CNS*

Signatures : 71

Doublons : 1

Pétition publique 2878 - *Réduire la fiscalité sur l'épargne : baisser le taux à 10% et monter le seuil d'exonération à 1000EUR*

Signatures : 93

Doublons : 1

Pétition publique 2886 - *Halte à la pollution sonore dans les transports en commun*

Signatures : 430

Doublons : 1

Pétition publique 2887 - *Gesetzlich vorgeschriebene Schuluniformen in Grundschule und Hochschule "Lycée"*

Signatures : 165

Doublons : 2

Pétition publique 2889 - *Introduction d'un cours de premier secours obligatoire dans le programme de l'enseignement secondaire.*

Signatures : 900

Doublons : 12

Pétition publique 2891 - *Nettoloun dierf net ënnert 52% vum Bruttoloun sinn*

Signatures : 40

Doublons : 1

Pétition publique 2892 - *Rendre les parkings des zones industrielles obligatoires pour avoir des auvents solaires photovoltaïques. Un stockage supplémentaire sur batterie serait conseillé.*

Signatures : 73

Doublons : 1

Pétition publique 2893 - *Instaurer une vignette pour circuler au Luxembourg comme en Suisse*

Signatures : 113

Doublons : 0

Pétition publique 2894 - *Aide financière pour les étudiants travaillant 40h par semaine*

Signatures : 92

Doublons : 0

Pétition publique 2895 - *Caisse de maladie pour animaux domestiques*

Signatures : 2674

Doublons : 39

Pétition publique 2896 - *Droits égaux partenariat et mariage*

Signatures : 92
Doublons : 1

Pétition publique 2897 - *Verbot von Babys und Kleinkinder auf Festivals und lauten Veranstaltungen um diese zu schützen.*

Signatures : 92
Doublons : 2

Pétition publique 2901 - *Interdiction de fumer sur les quais de trains et trams et les stations de bus*

Signatures : 282
Doublons : 3

Pétition publique 2902 - *Interdire la mise en place d'affiches électorales en adoptant le code électoral pour améliorer la sécurité routière et l'esthétique visuelle de l'espace public, ainsi que pour réduire la pollution environnementale des campagnes électorales, la fatigue démocratique et le vandalisme.*

Signatures : 285
Doublons : 6

Pétition publique 2903 - *1 Woch Führerschein fort bei Handy um Steier*

Signatures : 131
Doublons : 5

Pétition publique 2907 - *Condamner et sanctionner l'Azerbaïdjan pour le nettoyage ethnique de la république du Haut-Karabagh d'Arménie*

Signatures : 50
Doublons : 1

Pétition publique 2909 - *aide pour problèmes financiers lors de l'augmentation des intérêts et prix pour personnes privées*

Signatures : 113
Doublons : 1

Pétition publique 2918 - *Pour l'annulation de la loi sur le fond de travaux du 30 juin 2022 car discriminatoire (s'applique aux seuls propriétaires d'appartement) et spoliatrice (impose une cotisation qui disparaît du patrimoine du cotisant).*

Signatures : 195
Doublons : 4

11 Clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler leur texte

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

Demande de pétition publique 2851 - *Je voulais proposer de doubler le temps de éducation physique dans les écoles...*

Demande de pétition publique 2853 - *Alkoholverbot in der Öffentlichkeit*

Demande de pétition publique 2855 - *Chaque nuit travaillée compte!*

Demande de pétition publique 2859 - *Télétravail : / Augmentation du nombre de jours de travail maximum permettant l'assimilation fiscale des contribuables non résidents aux contribuables résidents. (Passage de 50 jours à 100 jours)*

Demande de pétition publique 2861 - *Petition für eine gesetzliche Verpflichtung für Verkäufer, potenzielle Käufer über anstehende Sanierungen zu informieren*

Demande de pétition publique 2862 - *INTERDICTION DE RAPPORTER DES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'UN PAYS ETRANGER.*

Demande de pétition publique 2869 - *Pour un contrôle plus stricte de l'alcool*

Demande de pétition publique 2870 - *Vebueden den Hond mat op Schueberfouer ze huelen.*

Demande de pétition publique 2877 - *Ännerung vum Gesetz fir Chamberwalen. / Deejéinege mat de meeschte Stëmme soll obligatoresch Premier gi. / Et soll net méi erlaabt ginn einfach e puer Parteien zesummen ze setze fir Majoritéit ze hunn.*

Demande de pétition publique 2908 - *Relance de pétition de congé pour les femmes qui ont des règles douloureuses*

Demande de pétition publique 2912 - *Parking gratuit*

63 Clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

Pétition publique 2637 - *Rendre le choix individuel de l'assurance dépendance*

Pétition publique 2668 - *Retraite anticipée de deux ans pour les travailleurs postés ou de nuit de plus de 30 années de cotisations continue*

Pétition publique 2678 - *Mehrsprachigkeit von notariellen Akten*

Pétition publique 2691 - *Pour une réadaptation de l'index*

Pétition publique 2704 - *Versicherung gegen Mietausfall und Mietschäden*

Pétition publique 2706 - *Erbsteuer - Doppelbesteuerungsabkommen Luxemburg/Deutschland*

Pétition publique 2718 - *Compensation équitable pour les travailleurs présents et non-télétravailleurs.*

Pétition publique 2719 - *Faire valoir les heures supplémentaires au travail comme heures de travail normales, valables un jour plus tard pour la retraite voire pension. Réduction des années de travail pour la retraite voire pension.*

Pétition publique 2723 - *Suppression des taux imposables par l'état Luxembourgeois sur les primes et treizièmes mois.*

Pétition publique 2726 - *Fir d'Ofschafe vum Cumul vun de politesche Mandater. Een Deputéierte soll net méi och nach dierfe Buergermeeschter, Schäffen oder Conseiller sinn.*

Pétition publique [2727](#) - *Création d'un congé sabbatique (congé sans solde)*

Pétition publique [2728](#) - *Améliorer la tranquillité publique: Interdiction d'un pot d'échappement ou d'une autre pièce de véhicule sur une voiture/moto qui perturbe la tranquillité publique. Limite d'émission sonore des véhicules à moteur jusqu'à 74 décibels maximum. Pour les véhicules à moteur plus puissants, maximum 75 dB.*

Pétition publique [2731](#) - *Prolongation pour obtenir un certificat attestant la qualité de descendant en ligne direct d'un ancêtre luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900.*

Pétition publique [2733](#) - *Construction d'un réseau de pistes cyclables autonomes entre les villages et les villes.*

Pétition publique [2734](#) - *Hausaufgaben sollen in der Schule erledigt werden. Da sitzt kompetentes Personal und die nötige Hilfe*

Pétition publique [2735](#) - *Prise de sang gratuite 1 fois par an sans avoir besoin d'une ordonnance médicale.*

Pétition publique [2737](#) - *Interdire l'âge légal de vente de produits du tabac et de la nicotine aux gens de moins de 21 ans.*

Pétition publique [2739](#) - *Pour l'installation de fontaines à eau gratuites à l'aéroport après le contrôle de sécurité*

Pétition publique [2743](#) - *Légaliser l'interfile pour les motos lors des embouteillages.*

Pétition publique [2746](#) - *Limiter le bruit autoroutier, limitation de vitesse de 100 km/h sur les tronçons longeant les quartiers résidentiels.*

Pétition publique [2753](#) - *Gilet fluorescent pour personnes qui roulent en trottinette électrique dans les rues des villes.*

Pétition publique [2754](#) - *Die praktische Führerscheinprüfung soll auch weiterhin in Wiltz durchgeführt werden können. L'examen pratique du permis de conduire doit continuer à être organisé à Wiltz.*

Pétition publique [2756](#) - *Rechenschaftspflicht für Banken in Bezug auf die öffentliche Meinung und Kundenbewertungen.*

Pétition publique [2757](#) - *Arbeitszeitverkürzung im Krankenhaus-und Pflegesektor / Réduction du temps de travail dans le secteur hospitalier et médico-social.*

Pétition publique [2764](#) - *Les crimes contre l'Économie doivent être punis plus sévèrement*

Pétition publique [2765](#) - *Introduction d'un nouveau genre de contrat de travail nommé CDI ESS pour la reconnaissance officielle de l'engagement social et environnemental des personnes vulnérables, afin de faciliter de recevoir un contrat de bail chez un propriétaire privé.*

Pétition publique [2769](#) – *Créer une plateforme numérique accessible via Internet à tout citoyen ayant le droit de vote, afin de recueillir l'avis de ces citoyens sur les lois ou modifications législatives importantes envisagées.*

Pétition publique [2770](#) – *Droit au service bancaire sans frais. Pour l'obligation des banques à proposer une option de compte et de carte totalement gratuite.*

Pétition publique 2772 – *Congé parental pour famille d'accueil*

Pétition publique 2773 – *Gesetzliches Verbot von aversiven Führungsmitteln bei Hunden, wie z.B. Stachelhalsband, Würgehalsband, Teletakt, usw.*

Pétition publique 2774 – *Cours de premier secours gratuit et obligatoire à partir de 18 ans pour tous les habitants du Luxembourg.*

Pétition publique 2775 – *Améliorer la sécurité des habitants du pays en augmentant la présence de la Police Grand-Ducale.*

Pétition publique 2777 – *Interdire les véhicules motorisés un dimanche par mois (sauf dérogation)*

Pétition publique 2778 – *Reduktioun vun den Walperioden fir Gemengen an Chamberwalen ëm een Joer.*

Pétition publique 2779 – *Aféieren vum Beruff 'Pflegehilfskraft', och 'Pflegehelfer*in' genannt*

Pétition publique 2782 – *Mise en place d'une e-carte permettant le remboursement automatique des frais médicaux.*

Pétition publique 2783 – *Trouver une solution légale visant à protéger les acheteurs de maisons en construction contre l'augmentation annuelle de l'indice*

Pétition publique 2787 – *Introduction d'un programme de prévention de la dépression dans toutes les écoles secondaires luxembourgeoises et mise en place d'un programme obligatoire qui enseigne aux enfants comment prendre soin d'eux-mêmes et de leur santé mentale.*

Pétition publique 2793 – *suppression impôts (demi taux global) sur échéance de la pension complémentaire privée 111bis*

Pétition publique 2796 – *Augmenter les horaires des bibliothèques publiques pendant les périodes d'examens*

Pétition publique 2797 – *Interdiction du réseau Social TIKTOK au Luxembourg*

Pétition publique 2799 – *A partir de 15 ans, les mineurs doivent être punis de la même manière qu'un adulte.*

Pétition publique 2800 - *Limiter le taux d'intérêt pour les prêt immobiliers à vocation de résidence principale à maximale 2% en analogie au prêt étudiant. / Dans le but de relancer le secteur de l'immobilier et de la construction et de ne pas mettre en péril l'économie luxembourgeoise dû au manque de logement chronique au Luxembourg.*

Pétition publique 2803 - *Helmpflicht op eisen Stroossen*

Pétition publique 2804 - *Annulation des avances d'impôts sur salaire et restructuration de la déclaration d'impôts.*

Pétition publique 2805 - *Adaptation du paiement d'impôts, voir imputer des impôts aussi sur les frais de représentation des députés/ministres à la hauteur du revenu complet et non comme actuellement seulement sur le traitement de base.*

Pétition publique 2806 - *Vote aux élections législatives, communales et au referendum moyennant un dispositif d'authentification électronique reconnu par l'Etat.*

Pétition publique 2807 - *Pétition pour l'introduction de pauses obligatoires après une heure de travail assis et avant chaque réunion consécutive*

Pétition publique 2810 - *Actes supplémentaires pour l'assurance dépendance*

Pétition publique 2812 - *Supprimer les sections première classe dans les trains nationaux.*

Pétition publique 2816 - *Protection de l'environnement : interdire les vols d'avion de moins de 2 heures au départ de Luxembourg.*

Pétition publique 2818 - *Intégration et Remboursement des Soins Chiropratiques dans la Couverture de l'Assurance Maladie au Luxembourg : Un Pas Vers un Avenir Plus Sain"*

Pétition publique 2820 - *Carafes d'eau gratuites dans les restaurants*

Pétition publique 2826 - *Rendre les rapports des assistantes sociales du scass à transmettre au juge transparents - à la portée des familles concernées et signés par elles dans l'intérêt de tous .*

Pétition publique 2827 - *En avion, Accepter les chiens en cabine, peu importe la taille. Pouvoir acheter un siège à son chien.*

Pétition publique 2829 - *Augmenter la sécurité de tous les utilisateurs des pistes cyclables*

Pétition publique 2833 - *Ambulance pour animaux domestiques pour tout le Luxembourg.*

Pétition publique 2836 - *Création de cimetières pour animaux domestiques au sud du pays : tout animal de compagnie a le droit d'être enterré et de reposer en paix.*

Pétition publique 2837 - *Aféierung vun enger Scholdenbrems.*

Pétition publique 2838 - *Fir méi juristesch Konsequenzen bei all Zort vun Diskriminatioun, Gewalt, Mobbing, Stalking an Hate Speech.*

Pétition publique 2840 - *Fir d'Entlaaschtung vu medizineschem Personal, a Schafe vun neie Servicer dass Famillje mat beanträchtegte Kanner déi néideg Ennerstëtzung fannen.*

Pétition publique 2841 - *Congé de paternité - 25 jours*

Pétition publique 2844 - *Ophiewung vum Bauconge.*

6 Clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

Pétition 1951 - *Pour éliminer la discrimination entre femmes et hommes avec enfants sur les panneaux de parking*

Pétition 1983 - *Revalorisation du taux horaire au travail dès 10 ans d'ancienneté / (pour le salaire minimum non qualifié sans diplôme reconnu) / Tous métiers confondus au Luxembourg.*

Pétition 1990 - *Contre la marginalisation par la digitalisation - Gegen Ausgrenzung durch Digitalisierung*

Pétition 1991 - *Pour une interdiction de l'utilisation d'eau potable coulant continuellement pour refroidir les centres informatiques (datacenter). / Für ein Verbot der Nutzung von fließendem Trinkwasser zur Kühlung von Datenzentren.*

Pétition 2002 - *Pétition ordinaire pour l'indépendance du CAF (Comité des Arbitres Fédéraux du Football) et pour la protection des arbitres*

Pétition 2068 - *Congé exceptionnel pour les propriétaires d'animaux domestiques ou propriétaires d'animaux de compagnie*

12 Prises de position du gouvernement

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementales suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

Pétition 2564 - *ABROGATION DE LA LOI DU 21 JUIN 1867 PORTANT APPROBATION DU TRAITÉ DE LONDRES DU 11 MAI 1867*

Prise de position du 9 octobre 2023 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

Pétition 2418 - *Retrait de document du dossier personnel des fonctionnaires et employé/e/s de l'Etat ou d'une commune.*

Prise de position du 20 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre de la Fonction publique

Pétition 2460 - *Introduction d'une distance minimum entre les zones résidentielles et les hélicoptères*

Prise de position commune du 13 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de Madame la Ministre de l'Intérieur

Pétition 2377 - *PÉTITION ORDINAIRE demandant d'établir des relations postales et diplomatiques avec l'Ordre de Malte*

Prise de position du 23 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2397 - *Pass 10 Joer valabel*

Prise de position du 23 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2248 - *Crise en Ukraine et mesures à prendre par la Chambre des Députés pour venir en aide aux défenseurs de la liberté*

Prise de position du 23 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2346 - *Völkermord in der Ukraine*

Prise de position du 23 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2616 - *Erweiterung vum Artikel 19 vun der Charta vun den vereenten Natiounen*

Prise de position du 23 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2259 - *LA RÉCUPÉRATION DE LA NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE, CHANGEMENT DE PERMIS DE CONDUIRE ET AUTRES TITRES ET DIPLÔMES, CRÉATION D'UN PROGRAMME PERMETTANT AUX CITOYENS / LUXEMBOURGEOIS DE SE DÉPLACER AU LUXEMBOURG*

Prise de position du 30 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 2395 - *Empêcher la promotion, la légalisation et la normalisation des comportements sexualisés avec les enfants - utiliser des études/audits approfondis*

Prise de position du 9 novembre 2023 de la part de Madame la Ministre de la Justice et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Pétition 2712 - *Arrêter les nuisances sonores avant 09h00 dans les zones résidentielles*

Prise de position du 9 novembre 2023 de la part de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Pétition 2496 - *Index soll un de Salaire gekoppelt gin*

Prise de position du 31 octobre 2023 de la part de Monsieur le Ministre de l'Économie

2 Réactions de pétitionnaires

La Commission des Pétitions prend acte des réactions de pétitionnaires suivantes :

Pétition 2356 - *Prise en charge des frais de justice des citoyens par l'État*

Réaction du pétitionnaire du 23 novembre 2023 à la prise de position de Madame la Ministre de la Justice

Pétition 2666 - *Contravention simple pour excès de vitesse - Nouvelle réglementation en fonction de la vitesse retenue*

Réaction du pétitionnaire du 9 octobre 2023 à la prise de position de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

5. **Analyse des demandes de pétition publique reformulées, des demandes de pétition publique précédemment placées en suspens, de la demande de pétition publique pour laquelle une recherche a été demandée, des nouvelles demandes de pétition publique ainsi que des nouvelles demandes de pétition ordinaire**

DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES

La Commission a traité l'ensemble des cinq demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des cinq demandes de pétition publique reformulées suivantes :

*Demande de pétition publique **2867** – Une bourse de mobilité équitable pour tous les étudiants résidents et frontaliers dans le cadre de l'AideFi (Aide financière de l'État pour études supérieures)*

Dépôt : le 10.08.2023 à 23:26

Pétitionnaire : Madame Nadège Delaive

*Demande de pétition publique **2879** – Déduction fiscale totale des intérêts hypothécaires liés à l'achat d'un logement pour usage personnel*

Dépôt : le 05.09.2023 à 00:14

Pétitionnaire : Monsieur Marcos Basaldella

*Demande de pétition publique **2898** – Avoir une Table à Langer pour Enfants dans toutes les toilettes de Restaurants.*

Dépôt : le 18.09.2023 à 18:49

Pétitionnaire : Madame Candy Backes

*Demande de pétition publique **2906** – Referendum fir 1 eenzege Walbezierk fir d'Chamberwalen*

Dépôt : le 25.09.2023 à 09:02

Pétitionnaire : Monsieur Igor Verlaine

*Demande de pétition publique **2915** – Fir öffentlech Toiletten op alle Spillplazen*

Dépôt : le 05.10.2023 à 10:37

Pétitionnaire : Madame Anthea Jasmina Di Pietro

La Commission des Pétitions **valide** ensuite, à la demande de leurs auteurs respectifs, le **retrait des deux pétitions suivantes** pour lesquelles une reformulation avait été demandée :

*Demande de pétition publique **2905** – Petition 2512 Elterengeld amplatz vum intitutonellen Arichtungen*

Dépôt : le 25.09.2023 à 00:37

Pétitionnaire : Monsieur Robert Bernard

*Demande de pétition publique **2919** – Pour une valorisation du trajet professionnel*

Dépôt : le 05.10.2023 à 14:04

Pétitionnaire : Monsieur Eric Well

Échange de vues

Monsieur le député André Bauler souhaite savoir s'il serait possible, tout en la déclarant recevable, de corriger les fautes d'orthographe dans l'intitulé de la *demande de pétition publique 2915 – Fir öffentlech Toiletten op alle Spillplazen* avant sa mise en ligne. Madame la présidente Francine Closener n'y voit pas d'inconvénient dans la mesure où cette correction ne change en rien le sens de l'intitulé. Monsieur le député Marc Goergen exprime des réticences face à cette démarche et se réfère aux propos de Monsieur Gusty Graas, membre de l'ancienne Commission des Pétitions, selon lesquels il revient au pétitionnaire d'assumer ses erreurs de grammaire et d'orthographe. Monsieur le député Meris Sehovic indique comprendre cette vision des choses mais il rappelle que les pétitions sont publiées sur le site des pétitions qui est géré par la Chambre des Députés et qu'il convient de veiller à éviter les fautes, surtout dans les intitulés. Madame la présidente Francine Closener estime que cette discussion démontre l'importance de prévoir un correcteur automatique sur le formulaire électronique de dépôt. La Commission des Pétitions décide de procéder à la correction de l'intitulé de la pétition (« Vir öffentlech Toiletten op allen Spiilplatzen » devient « Fir öffentlech Toiletten op alle Spillplazen ») et d'élargir cette démarche aux autres pétitions avant leur ouverture à signatures.

DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE PRÉCÉDEMMENT PLACÉES EN SUSPENS

La Commission des Pétitions avait placé les demandes de pétition publique 2916 et 2917 en suspens pour laisser le temps à leur auteure de prendre connaissance d'une prise de position ministérielle relative à sa pétition ordinaire et de décider si, suite à ladite prise de position, elle souhaite retirer ses demandes de pétitions publique 2916 et 2917.

La pétitionnaire a décidé de conserver ses deux demandes de pétition publique. La Commission émet une demande de reformulation à l'égard des deux demandes de pétition publiques susmentionnées.

*Demande de pétition publique **2916** – das Recht kleiner Kinder auf Schutz vor erzwungenem Umgang*

Dépôt : le 05.10.2023 à 11:19

Pétitionnaire : Madame Claudia Avenanti

*Demande de pétition publique **2917** – Petition gegen erzwungenes Umgangsrecht mit Großeltern Kinder sollten das Recht haben, sich vor potenziell schädlichen Situationen zu schützen und ihre Meinung in dieser Angelegenheit gehört zu haben.*

Dépôt : le 05.10.2023 à 11:36

Pétitionnaire : Madame Claudia Avenanti

Motivation :

- Der Petitionsausschuss rät der Petentin ihre beiden Petitionen in eine einzige Petition zu fusionieren, da es bei beiden Petitionen um verwandte Themen geht. Es handelt sich hier nicht um eine Pflicht, sondern um einen Ratschlag im Interesse der Anliegen, für die sich die Petentin einsetzt.

Sollte die Petentin die beiden Petitionen nicht fusionieren wollen oder Teile der Texte beibehalten wollen, dann müssten folgende Änderungen zusätzlich ausgeführt werden:

- Petition 2916: Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Begründung des allgemeinen Interesses der

Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- Petition 2917: In der Motivation fehlt in einem Satz das Verb „fordert“.

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener explique qu'avant de déposer les demandes de pétition publique 2916 et 2917, la pétitionnaire avait déjà déposé une pétition ordinaire 2760 - *Mütter und ihre Kinder im Umgangsrecht* dont le sujet est particulièrement similaire à celui de la *demande de pétition publique 2916 – das Recht kleiner Kinder auf Schutz vor erzwungenem Umgang* et à celui de la *demande de pétition publique 2917 – Petition gegen erzwungenes Umgangsrecht mit Großeltern Kinder sollten das Recht haben, sich vor potenziell schädlichen Situationen zu schützen und ihre Meinung in dieser Angelegenheit gehört zu haben*. Malgré la prise de position ministérielle, la pétitionnaire manifeste le souhaite de conserver ses demandes de pétition publique 2916 et 2917. Monsieur le député Meris Sehovic suppose que les demandes de pétition publique 2916 et 2917 ont une même base et se demande si la Commission des Pétitions pourrait les joindre. Madame la présidente Francine Closener doute que cela soit possible et Monsieur le député Marc Goergen, déjà membre de l'ancienne Commission des Pétitions, confirme que cela n'a jamais été fait. Madame la députée Corinne Cahen se demande si le délai de carence d'un an, prévu à l'article 166 du Règlement, pourrait éventuellement s'appliquer aux demandes de pétition publique 2916 et 2917 sur base de la pétition ordinaire 2760. Madame la présidente Francine Closener explique que le délai de carence est uniquement appliqué aux pétitions publiques, les pétitions ordinaires n'étant pas prises en compte dans ce calcul. Dans ce cas, Madame la députée Corinne Cahen estime que les deux pétitions devraient être traitées séparément. Monsieur le député Marc Goergen estime qu'il serait dans l'intérêt de la pétitionnaire que ses deux demandes de pétition publique soient fusionnées et pense qu'il faudrait le proposer à la pétitionnaire. La Commission des Pétitions décide de proposer à la pétitionnaire de fusionner les demandes de pétition publique 2916 et 2917.

DEMANDE DE PÉTITION PUBLIQUE POUR LAQUELLE UNE RECHERCHE AVAIT ÉTÉ DEMANDÉE

Lors de la réunion du 11 octobre 2023, la Commission des Pétitions précédente avait décidé de transmettre la demande de pétition publique 2869 pour avis à la Cellule scientifique. Cependant, le formulaire de saisine de la Cellule scientifique signé par l'ancienne présidente de la Commission, Madame Nancy Arendt, n'est parvenu à la Conférence des Présidents que le 24 octobre 2023 à 14h34, alors que l'ancienne Commission des Pétitions n'existait plus à ce moment-là.

La Commission des Pétitions décide qu'il n'y a pas lieu de renouveler la demande adressée à la Cellule scientifique et rend un avis favorable quant à la demande de pétition publique 2869.

Demande de pétition publique 2869 – Pour un contrôle plus strict de l'alcool

Dépôt : le 20.08.2023 à 11:40

Pétitionnaire : Monsieur Roy Kirsch

Échange de vues

Madame la Présidente Francine Closener demande aux membres de la Commission s'il y a lieu de renouveler la demande de recherche auprès de la Cellule scientifique. Elle rappelle

que l'objet de la recherche était d'étudier si les mesures proposées par le pétitionnaire étaient contraires aux libertés fondamentales telles qu'inscrites dans la Constitution. Monsieur le député David Wagner et Madame la députée Liz Braz estiment qu'une telle recherche est pertinente et que la saisine de la Cellule scientifique devrait être renouvelée. Madame la présidente Francine Closener demande à si l'ancienne Commission des Pétitions recourrait à la Cellule scientifique au cas où une pétition porterait potentiellement atteinte à des libertés garanties par la Constitution. Monsieur le député Marc Goergen indique que la question est souvent revenue en fin de législature. Madame la députée Corinne Cahen est d'avis que, l'analyse de la recevabilité d'une pétition n'incluant pas la question de l'opportunité, il n'est pas nécessaire de saisir la Cellule scientifique. Monsieur le député Fred Keup estime qu'il faut traiter les demandes de pétition de façon libérale et rappelle que même une démocratie peut restreindre des libertés dans certaines conditions. Autrement dit, suivant ce raisonnement, la Commission devrait également refuser une demande de pétition publique visant à abolir la monarchie au Luxembourg, étant donné que la monarchie est prévue par la Constitution. Madame la députée Liz Braz souligne que la présente demande de pétition publique implique une limitation assez sévère de certaines libertés individuelles et que sa mise en œuvre serait vraisemblablement contraire à la Constitution. Cependant, ce n'est pas nécessairement une raison pour déclarer la pétition irrecevable, estime l'oratrice. Monsieur le député David Wagner estime qu'un pétitionnaire peut demander à modifier la Constitution et rappelle que la Constitution luxembourgeoise n'est pas immuable. D'après lui, il serait dangereux de refuser des pétitions pour contrariété à la Constitution. Cette question devrait uniquement avoir lieu lors du débat public si la pétition en question atteint le seuil des signatures requis. Madame la présidente Francine Closener marque son accord avec les propos de l'orateur précédent et indique que le Règlement de la Chambre des Députés ne prévoit pas que la conformité à la Constitution soit une condition de recevabilité. Monsieur le député Fred Keup ajoute, à l'instar de Monsieur le député David Wagner, que la Constitution luxembourgeoise peut être modifiée, contrairement à certains articles du Grundgesetz allemand. Madame la députée Liz Braz souligne que si la Commission déclarait la présente pétition irrecevable pour motif de contrariété à la Constitution, elle devrait le faire également pour la *demande de pétition publique **2906** – Referendum fir 1 eenzege Walbezierk fir d'Chamberwalen*.

NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE

Au regard du nombre élevé de demandes de pétition publique, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (18). Les demandes de pétition publique restantes figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission (24).

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2920** – Des règles plus justes: améliorer la prise en compte de l'enjeu menstruel*

Dépôt : le 06.10.2023 à 20:35

Pétitionnaire : Monsieur Julien Delpierre

*Demande de pétition publique **2925** – Remboursement d'un tire lait hospitalier*

Dépôt : le 13.10.2023 à 09:59

Pétitionnaire : Madame Beatriz Mendes

*Demande de pétition publique **2926** – Changement de calendrier/méthode pour établir l'âge de scolarisation au précoce et à l'école fondamentale: Prise en compte de l'année de naissance et pas du mois de naissance pour la scolarisation.*

Dépôt : le 16.10.2023 à 11:55

Pétitionnaire : Madame Mélanie Kemat

*Demande de pétition publique **2927** – Augmentation de 15% du salaire social minimum*

Dépôt : le 16.10.2023 à 12:40

Pétitionnaire : Monsieur Luís Pereira Pinto

*Demande de pétition publique **2929** – De Verkaf vun Tubakwaren fir all déi Leit verbidden dei um oder nom 1. Januar 2009 gebuer sinn*

Dépôt : le 17.10.2023 à 08:27

Pétitionnaire : Monsieur Samir Honsic

*Demande de pétition publique **2932** – Fin du télétravail*

Dépôt : le 20.10.2023 à 10:54

Pétitionnaire : Monsieur Sébastien Cazenave

*Demande de pétition publique **2934** – Congé spécial de 2 jours pour le décès de son animal de compagnie (chien, chat, etc.)*

Dépôt : le 24.10.2023 à 10:56

Pétitionnaire : Monsieur Franky Lux

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener indique que la *demande de pétition publique **2926** – Changement de calendrier/méthode pour établir l'âge de scolarisation au précoce et à l'école fondamentale: Prise en compte de l'année de naissance et pas du mois de naissance pour la scolarisation.* fait usage de la forme personnelle à une seule reprise et devrait, selon les règles de l'ancienne Commission des Pétitions, donner lieu à une demande de reformulation. En effet, dans la motivation de l'intérêt général, la pétitionnaire a écrit « Ma pétition [...] ». Madame la députée Corinne Cahen relève que la pétition est pertinente et bien motivée. Monsieur le député Fred Keup considère qu'en l'espèce, la forme personnelle est minime et pas dérangeante. En effet, la motivation reste neutre. Madame la présidente Francine Closener partage son avis, d'autant plus que la forme personnelle pourrait être aisément solutionnée en remplaçant la lettre « m » par la lettre « l ». Monsieur le député Marc Goergen estime qu'en principe, il n'est pas possible de modifier une pétition sans l'accord de son auteur. Madame la députée Liz Braz estime qu'il s'agirait d'un précédent dangereux que de modifier une pétition, aussi légère cette modification puisse-t-elle être, et que la Commission s'engagerait dans une pente glissante, si elle procédait de la sorte. Monsieur le député André Bauler estime que la Commission des Pétitions doit avant tout adopter une politique de bienveillance et de bon sens. En l'espèce, cette correction mineure permet de rendre la pétition conforme aux conditions de recevabilité sans en altérer le sens. La Commission décide de remplacer « Ma pétition [...] » par « La pétition [...] ».

AVIS NÉGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2921** – Fir eng méi streng Reguléierung vu Walplakater am öffentleche Raum an ee Verbuet op öffentlech Infrastrukture wéi Luuchtepottoen #LuuchtepottoGärHunn*

Dépôt : le 07.10.2023 à 00:46

Pétitionnaire : Monsieur Camille Muller

Motivation :

Et huet sech erausgestallt, datt de Sujet vun der Petitioun 2921 änlech wéi dee vun der öffentlecher Petitioun 2902 - *Interdire la mise en place d'affiches électorales en adoptant le code électoral pour améliorer la sécurité routière et l'esthétique visuelle de l'espace public, ainsi que pour réduire la pollution environnementale des campagnes électorales, la fatigue démocratique et le vandalisme.* ass, déi den 21.09.2023 deposéiert gouf. Deementspriedend ass d'Petitioun 2921 net recevabel wéinst dem Artikel 166, Paragraf 3, Alinea 2, vum Reglement vun der Chamber dee virgesäit, datt eng Petitioun, déi um Site vun der Chamber deposéiert gouf, am Laf vum Joer no hirer Aféierung net erëm virgestallt ka ginn.

*Demande de pétition publique **2924** – Fir en vereinfacht Wahlsystem an Oofschaafung vun den Wahlbezierker*

Dépôt : le 11.10.2023 à 10:23

Pétitionnaire : Madame Liv Bintener

Motivation :

Et huet sech erausgestallt, datt de Sujet vun der Petitioun 2924 änlech wéi dee vun der öffentlecher Petitioun 2906 - *Referendum fir 1 eenzege Walbezierk fir d'Chamberwalen* ass, déi den 25.09.2023 deposéiert gouf. Deementspriedend ass d'Petitioun 2921 net recevabel wéinst dem Artikel 166, Paragraf 3, Alinea 2, vum Reglement vun der Chamber dee virgesäit, datt eng Petitioun, déi um Site vun der Chamber deposéiert gouf, am Laf vum Joer no hirer Aféierung net erëm virgestallt ka ginn.

*Demande de pétition publique **2931** – Fir das den Circuit-Good-Year, an der Motorradseason 2 Gantz Weekender pro mound fir Auto an Motorradfuer soll obgemach ,*

Dépôt : le 19.10.2023 à 23:56

Pétitionnaire : Monsieur Marc Belli

Motivation :

D'Thema vun der Petitioun fällt net ënnert de Kompetenzberäich vun der Chamber. De Circuit Goodyear gehéiert nämlech net dem Staat, mee enger privater Persoun.

*Demande de pétition publique **2936** – Revue à la hausse des indemnités des députés*

Dépôt : le 24.10.2023 à 11:47

Pétitionnaire : Monsieur André Mathias Schmit

Motivation :

La Commission des Pétitions décide de transmettre la présente pétition directement à la Commission des Institutions qui est compétente pour traiter les modifications à apporter à la loi électorale.

À REFORMULER

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2922** – Contre l'Abus Médiatique: Suppression ou Restructuration Impérative de l'ALIA pour la Préservation de la Démocratie Luxembourgeoise.*

Dépôt : le 09.10.2023 à 08:26

Pétitionnaire : Monsieur Roy Holzem

Motivation :

- La pétition publique ne peut contenir de fausses informations ainsi que des informations non vérifiées ou ne pouvant être vérifiées. En conséquence, le pétitionnaire est prié de supprimer la phrase suivante du but de la pétition : « La démocratie ne se limite pas à la vision ou aux exigences des directeurs des médias, ni aux fonctionnaires de l'ALIA, dont certains entretiennent des liens étroits avec les partis politiques établis. »

- La pétition publique semble confondre la campagne électorale officielle, laquelle a été organisée suivant l'accord conclu entre l'ALIA et les partis politiques, et la couverture médiatique des élections par chaque média qui découle de la liberté de la presse. Il est demandé au pétitionnaire de corriger cela.

*Demande de pétition publique **2923** – Ännerung vum Aarbechtsgesetz fir Student*innen*

Dépôt : le 09.10.2023 à 10:32

Pétitionnaire : Madame Léa Friedrich

Motivation :

- D'Petitiounskommissioun huet fonnt, datt dës Petitioun deelweis net genuch kloer ass, an dowéinst d'Demande net ganz verständlech ass. Et ass effektiv esou, datt ee Student nëmmen 2 Méint am Joer steierfräi schaffe kann. Am Kader vun engem normalen Aarbechtskontrakt (CDI oder CDD) ass et awer esou datt een ënnert engem gewësse Montant pro Joer och keng Steiren bezillt (d'Part salariale vun de Cotisatioune awer jo). D'Kommissioun ass der Meenung datt et an dëser Petitioun just ëm de Beschäftigungskontrakt geet a géif d'Petitionärin dann deementsprechend bidden seng Petitioun an deem Sënn ëmzeformuléieren.

- Als Hëllef gétt d'Kommissioun der Petitionärin eng Stellungnam vum Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire aus der leschter Regierung mat.

*Demande de pétition publique **2928** – Im Ausland lebende Luxemburger sollen das Recht haben, bei den Kammerwahlen (Chamberwahlen) für eine Partei zu kandidieren oder sich aufzusetzen.*

Dépôt : le 16.10.2023 à 15:23

Pétitionnaire : Monsieur Olivier Delvaux

Motivation :

- Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Begründung des allgemeinen Interesses der Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- Im Titel der Petition, hat der Petent „kandidieren“ und „sich aufzusetzen“ als Wörter benutzt. Der Petitionsausschuss ist der Meinung, dass beide Begriffe in diesem Fall denselben Sinn wiedergeben, und empfiehlt dem Petenten einen von beiden zu löschen.

*Demande de pétition publique **2930** – Impôts canins*

Dépôt : le 18.10.2023 à 09:34

Pétitionnaire : Madame Joëlle Haas

Motivation :

L'intitulé de la pétition doit rendre succinctement compte de l'objectif poursuivi. En ce sens, l'intitulé de la pétition est à reformuler de façon à indiquer clairement le but poursuivi par la pétition. En outre, les « impôts canins » actuellement prélevés par les communes dépendent de l'autonomie communale et non pas de la compétence de la Chambre des Députés. Il importe donc pour la pétitionnaire de préciser si son intention est de créer une nouvelle taxe étatique pour les propriétaires de chiens ou bien de demander une harmonisation, au niveau national, de la destination des recettes communales provenant de « l'impôt canin ».

*Demande de pétition publique **2933** – Restruktüreierung vun der Gerichter an onsenn Gesetzestexter*

Dépôt : le 20.10.2023 à 17:04

Pétitionnaire : Madame Isabel Homa

Motivation :

Eng öffentlech Petitioun soll einfach a kloer geschriwwe sinn am Sënn vum Lieser. Deementspriechend géif d'Petitiounskommissioun d'Petitionäerin bidden seng Demande méi präzis a genau ze beschreiwen, zemools de But an d'Motivatioun.

Schreiffeeler sollen esou gutt wéi méiglech vermeit ginn.

*Demande de pétition publique **2937** – Il faut savoir parler la langue Luxembourgeois pour pouvoir travailler au Luxembourg*

Dépôt : le 24.10.2023 à 12:03

Pétitionnaire : Madame Sabrina Frisch

Motivation :

- L'intitulé de la pétition doit rendre succinctement compte de l'objectif poursuivi. En ce sens, l'intitulé de la pétition est à reformuler de façon à rendre compte que la pétitionnaire vise, par le biais de la pétition, à faire de la maîtrise de la langue luxembourgeoise un prérequis pour pouvoir travailler au Luxembourg.

- Il est important de veiller à minimiser les fautes d'orthographe et de grammaire dans une pétition. À ce titre, la Commission souhaite informer la pétitionnaire qu'elle peut également rédiger sa pétition en langue luxembourgeoise.

- La motivation de l'intérêt général est à étoffer et à développer plus extensivement. En outre, l'affirmation selon laquelle « le peuple luxembourgeois ne trouve plus de travail dans leur propre pays » n'est pas exacte et doit être nuancée.

Échange de vues

Monsieur le député Marc Goergen attire l'attention des membres de la Commission des Pétitions sur le fait que la *demande de pétition publique 2930 – Impôts canins* relève vraisemblablement de l'autonomie communale. Il indique que l'ancienne Commission des Pétitions a déclaré irrecevables les pétitions relevant de l'autonomie communale et les a transmises au SYVICOL. Monsieur le député André Bauler ajoute qu'en tout état de cause l'intitulé n'est pas convenable. En effet, celui-ci ne reprend aucunement la demande contenue dans la pétition. Selon Monsieur le député Meris Sehovic, il s'agit en l'espèce purement d'une compétence communale et il considère qu'il serait illégitime d'admettre la présente pétition sachant que la Chambre des Députés n'est pas en mesure d'y faire droit. Monsieur le député David Wagner se dit d'accord avec l'orateur précédent et propose de transmettre la pétition au SYVICOL. Madame la présidente Francine Closener estime qu'il est tout aussi envisageable d'accepter la présente pétition et lors du débat public, le cas échéant, le gouvernement pourrait expliquer la situation au pétitionnaire. Monsieur le député Marc Goergen maintient sa position. Selon lui, la présente pétition serait uniquement recevable, si elle demandait l'instauration d'une taxe canine étatique. Madame la députée Nathalie Morgenthaler estime qu'il n'y a pas d'atteinte à l'autonomie communale si, par exemple, la Chambre vote une loi qui prévoit qu'un montant spécifique de l'impôt canin doit être reversé aux refuges pour animaux. En effet, les communes resteraient libres d'augmenter le montant de la taxe en conséquence. Monsieur le député Meris Sehovic est dubitatif : cela reviendrait à imposer une destination à une partie des recettes des communes. Monsieur le député Fred Keup estime qu'il serait possible de mettre fin à ou de moduler l'autonomie communale, de sorte que, pour lui, la présente pétition serait recevable.

EN SUSPENS

Les demandes de pétition publique sont placées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie sur le sujet en question pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

*Demande de pétition publique **2935** – Classe d'impôt unique*

Dépôt : le 24.10.2023 à 11:31

Pétitionnaire : Madame Andreia Craveiro Ferreira

Motivation :

Il a été décidé qu'il serait utile de porter à l'attention de la pétitionnaire le fait que deux pétitions publiques, n°2596 et n°2620, portant sur l'imposition sur le revenu, ont récemment atteint le seuil de 4.500 signatures et donneront lieu à un débat public à la Chambre des Députés dans les meilleurs délais (compte tenu des disponibilités des divers acteurs politiques impliqués). La Commission des Pétitions estime, en effet, que la présente demande de pétition publique est similaire aux deux pétitions mentionnées ci-dessus. Elle prie donc la pétitionnaire de prendre connaissance de ces deux pétitions afin qu'elle puisse décider si elle souhaite conserver sa demande de pétition ou bien la retirer.

6. Divers

La prochaine réunion de la Commission des Pétitions est fixée au 13 décembre 2023 à 8h30 et aura lieu en présentiel.

Luxembourg, le 06 décembre 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact